

Mesures coronavirus AquaNat'Our

Supplément au règlement d'ordre intérieur

30.06.2020

Les suppléments suivants au règlement d'ordre intérieur actuel sont d'application :

Généralités : classement des bassins du point de vue de l'hygiène préventive

Dans tous les espaces accessibles aux visiteurs, les baignoires sont carrelées et sont régulièrement nettoyées et désinfectées. Les surfaces sont désinfectées tous les jours. Les surfaces de préhension, mains courantes, portes, toilettes, douches, lavabos sont désinfectés par essuyage plusieurs fois par jour. Selon les informations dont nous disposons, il est prouvé que le chlore tue les virus. Par conséquent, les baignoires ne présentent pas plus de risque d'infection que les autres installations. La déclaration du 12 mars 2020 de la ministre de l'Environnement est d'application.

A. Accès

- Personnes présentant des symptômes d'infection au coronavirus.

Toute personne est tenue de respecter la distance de 2 mètres. Chacune doit se désinfecter les mains à l'entrée du bâtiment. Le port du masque buccal est obligatoire lors des déplacements dans les couloirs menant aux cabines ou aux toilettes.

- marquage de distance au sol pour les files d'attente (max. 3 personnes dans la zone d'accueil) ;
- Comptoirs munis d'une protection en plexiglas ;
- Possibilité de payer par carte ou sans contact ;
- Compteur de visiteurs (système de caisse) ;
- Marquage du chemin par des tourniquets.

Toute personne ou groupe qui se trouve dans l'espace baignoires se soumet sans réserve au présent règlement ainsi qu'à ses extensions ou illustrations sous forme d'affiches et de pictogrammes, bien visibles sur le site. Toute personne ou groupe est tenu de respecter les instructions du personnel et les directives de l'organisme.

B. Heures d'ouverture et accès

La durée de baignade recommandée est de deux heures, à compter du passage par le tourniquet. Les heures d'ouverture sont :

Du lundi au samedi : de 8.00 à 21.00 heures, le dimanche de 10h00 à 18.00 heures

Pour le moment, afin d'éviter tout rassemblement de personnes, les visiteurs doivent quitter l'espace baignoires dès qu'ils ont terminé de se baigner. Il convient d'exploiter toute la largeur du bassin afin d'éviter les contacts étroits. L'espace thermal reste temporairement fermé.

Lorsqu'il accède aux bains, le visiteur reçoit un « badge », qui est à chaque fois désinfecté. Il permet l'accès aux différentes installations qui sont ouvertes. Pour accéder aux cabines, le visiteur passe par le tourniquet signalé se trouvant à l'entrée et emprunte l'escalier.

Des CABINES COLLECTIVES sont réservées pour les membres de l'espace fitness. Seules 4 personnes sont autorisées par grande cabine collective. La règle de distance de 2 m s'applique ici aussi.

Pour les visiteurs des bains : les cabines individuelles peuvent être utilisées sans réserve par 1 personne, respectivement 1 groupe de personnes (cabines familiales) vivant sous le même toit, puisqu'il n'existe pas de risque d'infection particulier.

Le port d'un masque buccal devant les cabines est obligatoire.

Dans les allées étroites, le visiteur doit attendre que les personnes présentes se soient éloignées.

Après sa visite, le client utilise le tourniquet de sortie signalé et quitte l'espace bains. Comme pour l'entrée, la règle des 2 m de distance, l'obligation de port du masque, tant dans les cabines que près des sèche-cheveux, est d'application. Seuls 5 sèche-cheveux sont accessibles.

C. Espace douches/toilettes

Afin de garantir la distance de 2 m, seules 5 douches sont accessibles chez les dames, et 6 chez les hommes. Il est obligatoire de se savonner lors de la douche précédant et suivant la baignade. Les douches fermées sont marquées d'un ruban rouge. Une seule personne à la fois peut entrer dans les toilettes.

D. Instructions au sujet de l'utilisation des bassins

Dans l'espace bains, les chaises longues sont disposées à 2 m de distance. Cette distance doit être respectée. Les éléments ludiques du bassin pour non-nageurs sont débranchés. Les jeux d'eau et attractions ne sont pas permis.

Dans le bassin de natation, les lignes de nage restent en place afin de permettre aux visiteurs des bains de mieux respecter la distance dans l'eau. Les bandes 4 et 5 sont réservées aux nageurs rapides.

L'espace réservé aux plongeurs est ouvert, les tremplins sont changés toutes les 2 heures.

Les maîtres-nageurs garantissent une surveillance générale au sein de la piscine. Ils prennent les décisions nécessaires afin de garantir la sécurité de tous les utilisateurs. Les maîtres-nageurs se tiennent à au moins 2 m de distance les uns des autres. Il est actuellement interdit de nager avec des palmes de natation sauf si le maître-nageur les autorise expressément.

Utilisation du toboggan: le respect des marquages de sécurité est de mise.

Toute formation de file est interdite. Un marquage est tracé.

E. Espace extérieur

Pour le moment, aucune chaise longue ne se trouve dans l'espace extérieur. Les visiteurs peuvent s'allonger sur la pelouse sur leurs propres serviettes de bain. Il convient de respecter une distance de minimum 2 m (si les personnes ne sont pas les membres d'une même famille).

La piscine naturelle ouvrira le 04. juillet 2020.

F. Occupation maximale des bassins

- Bassin de natation = 30 personnes
- Bassin pour non-nageurs = 15 personnes
- Bassin chaud = 6 personnes
- Bassin froid = 2 personnes
- Espace réservé aux plongeurs = 5 personnes
- Toboggan = 1 personne
- Espace fitness = 42 personnes
- La pataugeoire pour enfants, seulement avec une réservation +352 24 51 99 00

G. Cours

Les cours de perfectionnement pour adultes, la gymnastique pour femmes enceintes, ainsi que les cours pour bébés nageurs sont limités à 5 participants. Les cours d'aquagym reprennent le 15/06 et sont limités à 15 personnes. Une distance de plus de 2 m pour les cours est garantie dans l'espace non-nageurs.

Toutes les autres informations concernant les cours suivront progressivement.

H. Groupes

Nous demandons aux groupes de s'informer à l'avance.

I. Prescriptions en vue de l'utilisation de l'espace fitness

Les appareils d'eGym sont déplacés à une distance de 2 m, afin de permettre l'utilisation de tous les appareils.

Une partie des appareils cardio peuvent être utilisés, les appareils non prévus sont fermés par du ruban de signalisation.

Les appareils Flexx et cardio sont déplacés en partie dans l'espace de cours et peuvent être utilisés.

Les haltères peuvent être utilisés.

Chaque matériel/appareil doit être désinfecté après utilisation.

Jusqu'à la prochaine phase, les cours impliquant un certain nombre de participants (y compris le centre pour le dos et le programme d'amaigrissement Myline) ne sont pas assurés.

DIVERS :

La gastronomie est ouvert de 10h30 -14h30 / 16h30 – 21h00. Lundi fermé !

Sont FERMÉS :

- Le hammam dans l'espace bain (ordonnance nationale)
- L'espace thermal entier (ordonnance nationale)